

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS
Monsieur Cédric SALLOT
 190 Rue François Jacob - CS 80534
 76235 ISNEAUVILLE CEDEX
 FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE Recherche d'amiante dans l'air ambiant
(matériaux ou produits sources contenant de l'amiante délibérément ajouté)
 N° AR-23-NS-075578-01 - Date d'émission de rapport : 20/10/2023 11:47:40 - Page 1/2

Informations générales

Dossier	23W031779
Référence dossier (1)	1510797871/113090062/1 META - Délai : Normal
Référence laboratoire de l'échantillon	23W031779-001
Référence client de l'échantillon (1)	BV4AB9666 - ZONE POINT OUEST
Date de réception	19/10/2023
Méthode(s) d'analyse	Norme NF X 43-050 de juillet 2021 : Détermination de la concentration en fibres d'amiante par Microscopie Electronique à Transmission - Méthode indirecte
Type de mesure (1)	Mesure d'empoussièrement
Nombre de filtres reçus (hors témoin) (1)	1
Volume total analysé en l	10081.2

Résultats de la mesure

Prestation réalisée par Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS (NANTES Cedex 3) COFRAC ESSAIS 1-5597

	Sensibilité analytique	Valeur calculée	Résultat (5)	Intervalle de confiance à 95%	
				Limite inférieure	Limite supérieure
Densité * en fibres/filtre (3)	15 584,42	0,0	< 46 597,4	-	46 597,4
Concentration en fibres/litre (4)	1,55	0,0	< 4,6	-	4,6

(1): Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire

(2): Les fibres dénombrées sont celles de longueur : L>5 µm, de diamètre : d<3µm et de rapport L/d >3.

Les limites inférieure et supérieure sur le comptage correspondent à l'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres observées selon une statistique de Poisson.

(3): L'incertitude du laboratoire prend en compte les incertitudes liées à la préparation et à l'analyse (avec k=2 par convention).

Lorsqu'aucune fibre n'est observée au MET, l'incertitude prend en compte uniquement la loi de Poisson soit 299% et la limite supérieure de la densité est égale à 2.99 * SA (fibres/filtre).

(4): L'intervalle de confiance prend en compte les incertitudes liées à la préparation, à l'analyse et au volume (avec k=2 par convention).

Lorsqu'aucune fibre n'est observée au MET, l'incertitude prend en compte uniquement la loi de Poisson soit 299% et la limite supérieure de la concentration est égale à 2.99 * SA (fibres/litre).

Si l'incertitude sur le volume n'a pas été communiquée, c'est l'incertitude maximale de 10% qui est prise en compte par défaut.

(5): Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure".

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

7 rue Pierre Adolphe Bobierre, CS 90827

F-44308 NANTES Cedex 3, FRANCE

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION
 N° 1- 5597
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE Recherche d'amiante dans l'air ambiant
(matériaux ou produits sources contenant de l'amiante délibérément ajouté)
 N° AR-23-NS-075578-01 - Date d'émission de rapport : 20/10/2023 11:47:40 - Page 2/2

Données concernant le prélèvement

N° Filtre(s)	Filtre 01
Date et heure du début du prélèvement (1)	-
Date et heure de la fin du prélèvement (1)	-
Volume d'air prélevé en l (1)	10081.2
Incertitude volume en % (1)	10

Données de l'analyse

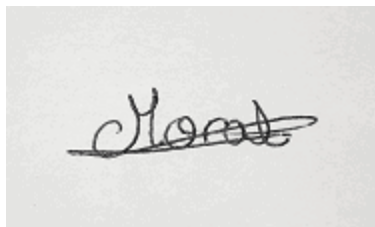
Prestation réalisée par Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS (NANTES Cedex 3) COFRAC ESSAIS 1-5597

N° Filtre(s)	Filtre(s) 01
Date d'analyse *	20/10/2023
Ajout HCl *	Oui
Fraction calcinée *	1/8
Surface d'une ouverture de grille * en mm ²	0.011
Surface de filtration secondaire * en mm ²	150

Résultats de l'analyse

Prestation réalisée par Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS (NANTES Cedex 3) COFRAC ESSAIS 1-5597

N° Filtre(s)	Filtre(s) 01
Nombre de grilles lues *	2
Nombre d'ouvertures lues *	7
Nombre de fibre(s) d'amiante * en fibres (2)	0
Limite inférieure sur le comptage * (2)	0.0
Limite supérieure sur le comptage * (2)	2,99
Limite inf. incertitude laboratoire UA inf * en % (3)	0.0
Limite sup. incertitude laboratoire UA sup * en % (3)	299
Type d'amiante *	-



Alexis Moral Tormo
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827

F-44308 NANTES Cedex 3, FRANCE

Tél: +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5597
Portée disponible sur
www.cofrac.fr